

IX - LOCATION SALLES MUNICIPALES

Conditions générales

1) Dispositions spécifiques concernant les Associations Castelsarrasinoises

- Occupation gratuite 1 fois par an des salles : Jean Moulin – Paul Descazeaux – Gandalou – Espace Marcelle Duba (salle de conférence de la Médiathèque) et Cinéma VOX (au choix) quelle que soit la manifestation.
- Après une première occupation gratuite, les tarifs ci-dessous seront appliqués :

	Lundis/Mardis/Mercredis/Jeuvis		Vendredis/Samedis/Dimanches	
	Tarifs 2019-2020	Tarifs 2020/2021	Tarifs 2019-2020	Tarifs 2020/2021
Salle Jean Moulin	130,00 €	inchangé	260,00 €	inchangé
Salle Paul Descazeaux	130,00 €	inchangé	260,00 €	inchangé
Salle de Gandalou	130,00 €	inchangé	260,00 €	inchangé
Cinéma VOX	70,00 €	inchangé	140,00 €	inchangé
Espace Marcelle Duba (salle de conférence Médiathèque)	30,00 €	inchangé	40,00 €	inchangé

- Pour les Associations Castelsarrasinoises organisant une manifestation culturelle à caractère artistique, les tarifs ci-dessus comprennent 12h gratuites la veille et le lendemain de la manifestation pour le montage et démontage des aménagements.
- Les cautions seront exigées, y compris dans les cas de gratuité pour toutes les salles mises à disposition.

2) Dispositions diverses

- Les lotos sont exclusivement organisés dans les salles Jean Moulin et Gandalou.
- La salle Paul Descazeaux est prioritairement réservée aux spectacles et animations culturels.
- Pendant la durée des dates officielles des campagnes électorales, les redevances d'occupation des salles municipales dues d'une part par les candidats aux élections et d'autre part par les partis politiques dans le cadre des élections, sont fixées comme suit :

SALLES	Tarifs 2019-2020	Tarifs 2020-2021
Salle Jean Moulin	150,00 €	inchangé
Salle Paul Descazeaux	150,00 €	inchangé
Salle de Gandalou	150,00 €	inchangé
Salle Bénis	15,00 €	inchangé
Cinéma	100,00 €	inchangé

- En dehors de la période des dates officielles des campagnes électorales, les organisations politiques sont soumises aux mêmes modalités que les Associations (cf. 1 ci-dessus).
- Les tarifs de location sont fixés par jour, de 8h00 à 8h00 le lendemain.
- En cas de révisions tarifaires, le tarif à appliquer est celui en vigueur le jour de la signature du contrat de réservation.
- La mise à disposition des salles au bénéfice des Collectivités territoriales, de l'Etat et de ses Services publics ou assimilés est gratuite.
- Quel que soit le bénéficiaire ou le mode d'occupation, les salles devront être restituées nettoyées et rangées.
- Aucune réservation ne sera effective sans dépôt du règlement de la redevance et de la caution (chèque à remettre 2 mois avant la date de manifestation).
- La réservation devra être confirmée minimum 2 mois à l'avance sinon elle sera considérée annulée.
- Le chèque de redevance devra être au nom du bénéficiaire.
- Occupation gratuite 1 fois par an pour le mariage d'un agent ou l'enfant d'agent.
- Toute demande d'occupation du cinéma devra être faite par courrier.
- Toute demande de gratuité devra être exceptionnelle, fera l'objet d'un courrier de demande et sera validé par M. le Maire ou l'élu(e) référent(e) aux salles municipales.

SALLES	PRESTATIONS	Tarifs 2019-2020	Tarifs 2020-2021
Salle PAUL DESCAZEUX	Organisateurs Castelsarrasinois :		
	. Associations/Entreprises/Commerces		
	Journée	260,00 €	inchangé
	Par tranche de 12 Heures supplémentaires	100,00 €	inchangé
	Organisateurs non Castelsarrasinois : (Asso/Entreprise)		
	Journée	600,00 €	inchangé
	Par tranche de 12 Heures supplémentaires	300,00 €	inchangé
	Forfait Plantes	110,00 €	inchangé
	Caution	900,00 €	inchangé

SALLES	PRESTATIONS	Tarifs 2019-2020	Tarifs 2020-2021
Salle JEAN MOULIN	Organisateurs Castelsarrasinois :		
	. Associations/Entreprises/Commerces		
	Journée	260,00 €	inchangé
	Par tranche de 12 Heures supplémentaires	100,00 €	inchangé
	. Particuliers		
	Journée	520,00 €	inchangé
	Par tranche de 12 Heures supplémentaires	200,00 €	inchangé
	Forfait WEEK-END PARTICULIERS CASTELSARRASIN: (mariage/anniversaire/...) du Vendredi 12 H au Dimanche 20 H	1000,00 €	inchangé
	Organisateurs non Castelsarrasinois : (particuliers/Asso/Entreprise) :		
	Journée	900,00 €	inchangé
	Par tranche de 12 Heures supplémentaires	450,00 €	inchangé
Forfait WEEK-END PARTICULIERS NON CASTELSARRASIN (mariage/anniversaire /...) du Vendredi 12 H au Dimanche 20 H	1800,00 €	inchangé	
Forfait plantes	150,00 €	inchangé	
Caution	900,00 €	inchangé	

SALLES	PRESTATIONS	Tarifs 2019-2020	Tarifs 2020-2021
Salle GANDALOU	Organisateurs Castelsarrasinois :		
	. Association/Entreprises/Commerces		
	Journée	260,00 €	inchangé
	Par tranche de 12 Heures supplémentaires	100,00 €	inchangé
	. Particuliers		
	Journée	300,00 €	inchangé
	Par tranche de 12 Heures supplémentaires	150,00 €	inchangé
	Forfait WEEK-END PARTICULIERS CASTELSARRASIN (mariage/anniversaire /...) du vendredi 12 H au dimanche 20 H	650.00 €	inchangé
	Organisateurs non Castelsarrasinois : (part./Asso./Entreprise) :		
	Journée	900,00 €	inchangé
Par tranche de 12 Heures supplémentaires	450,00 €	inchangé	
Forfait WEEK-END PARTICULIERS NON CASTELSARRASIN (mariage/anniversaire/...) du vendredi 12 H au dimanche 20 H	1800,00	inchangé	
Forfait plantes	110,00 €	inchangé	
Caution	900,00 €	inchangé	

SALLES	PRESTATIONS	Tarifs 2019-2020	Tarifs 2019-2020
Cinéma "VOX" (location sans projection)	Organisateurs Castelsarrasinois :		
	. Associations/Entreprises/Commerces		
	Journée :	180,00 €	inchangé
	. Particulier (pas de location)		
	Organisateurs non Castelsarrasinois :		
	. Associations/Entreprises/Commerces		
Journée :	540,00 €	inchangé	
. Particulier (pas de location)			
Caution	900,00 €	inchangé	

SALLES	PRESTATIONS	Tarifs 2019-2020	Tarifs 2020-2021
Espace Marcelle Duba (salle conférence Médiathèque)	Organisateurs Castelsarrasinois :		
	<ul style="list-style-type: none"> . Associations/Entreprises/Commerces Journée . Particulier (pas de location) 	40,00 €	inchangé
	Organisateurs non Castelsarrasinois : pas de location		
	Caution	200,00 €	inchangé

Les tarifs 2020-2021 relatifs à la location des salles municipales, toutes dispositions confondues, sont applicables à compter du 1^{er} août 2020